

MAROLLES LE MAG

#185

OCTOBRE 2023

MAISON POUR TOUS

LA MAISON POUR TOUS

// MAROLLES EN FÊTE
P.4

// TRAVAUX
P.8

// RENTRÉE SCOLAIRE
P.18

PAGE 2 : JEUX CONCOURS AVEC DE NOMBREUX LOTS!

SOMMAIRE



JEU-CONCOURS POUR HALLOWEEN TENTEZ VOTRE CHANCE ET REMPORTEZ UN CADEAU !

A l'occasion d'Halloween et de l'événement Fais-moi peur, du 26 octobre prochain, nous avons disséminé dans votre magazine municipal plusieurs citrouilles ...

Vous avez trouvé le nombre exact de citrouilles ?

Envoyez votre réponse par mail à l'adresse : service.communication@marollesenbrie.fr, en précisant votre nom, prénom, adresse postale et coordonnées ou en vous rendant dans la rubrique « Sondage » de l'application mobile de la Commune.

Six Marollais ayant donné la bonne réponse seront tirés au sort et remporteront un lot : un sac à main d'une marque de luxe, des entrées à un laser game, un bon de réduction dans un restaurant italien etc...

Vous avez jusqu'au 12 novembre inclus. Alors bonne chance !
Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles. Elles ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers.

MAROLLES LE MAG' - #185 - OCTOBRE 2023

- // Directeur de la publication : Alphonse Boye
- // Rédacteur en chef : Antoine Behr
- // Rédaction : Antoine Behr, Anaïs Floch
- // Conception graphique : Anaïs Floch
- // Impression : DESBOUIS GRESIL
- // Tirage : 2200 exemplaires
- // Photos : Service Communication et 123RF
- // Dépôt légal : ISSN 2825-0443



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE



Retrouvez l'actualité de la commune sur marollesenbrie.fr
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



Bienvenue à la Maison pour Tous

Chères Marollaises, Chers Marollais,

La situation de violence que vit notre pays s'est manifestée fin juin à la grande stupéfaction de beaucoup d'entre nous.

Pour la première fois les communes et des élus ont été la cible de cette violence. Des bâtiments communaux, des écoles, des espaces sportifs ont été attaqués, brûlés.

Je souhaite vous témoigner toute ma gratitude et partager, avec chacun de vous, ma fierté d'être maire de Marolles, où le calme a régné durant toute cette période inédite.

De retour de vacances et en toute quiétude, de nombreuses festivités ont animé notre commune en septembre : Ciné plein air, la Fête des Associations, les Journées du Patrimoine, les Concerts de Poche ou encore la soirée de Marolles en Fête, qui avait été reportée en raison des événements urbains de fin juin.

Mais je souhaiterais évoquer avec vous un événement en particulier car il est **l'aboutissement d'une promesse de campagne** : l'inauguration de la Maison pour Tous, le 8 septembre dernier.

Situé dans l'ancien local de la Police municipale, ce nouvel espace se définit **comme le café au milieu du village, un lieu d'échange et d'activité pour tous**.

Vous pouvez venir à la Maison pour Tous pour prendre une collation, échanger avec d'autres habitants ou encore participer aux diverses activités proposées par les habitants bénévoles : ateliers cuisine, conférences, couture, etc...

C'est un lieu de vie animé POUR vous et PAR vous.



Tout en étant une antenne de notre Centre Communal d'Action Sociale, la Maison pour Tous est animée par des Marollais bénévoles. C'est à mon sens tout l'intérêt de ce lieu qui vise à créer du lien et à mettre en lumière la notion d'engagement pour la vie de la cité, au sens antique du terme.

Notre commune est riche d'habitants qui souhaitent s'investir ou partager leur savoir-faire. Chers Marollais, **cette Maison pour Tous est la vôtre !**

Je tiens ici à remercier les membres du comité d'élus et de bénévoles qui ont travaillé sur ce projet depuis plus d'un an. C'est ce même groupe qui anime aujourd'hui avec d'autres habitants la Maison pour Tous. C'est donc en grande partie grâce à eux que ce projet a pu voir le jour.

Chers Marollais, à vous de faire de cette Maison pour Tous un succès et qu'elle soit à l'image de notre commune : dynamique, solidaire et ambitieuse !

Bien à tous

Votre Maire
Alphonse BOYE



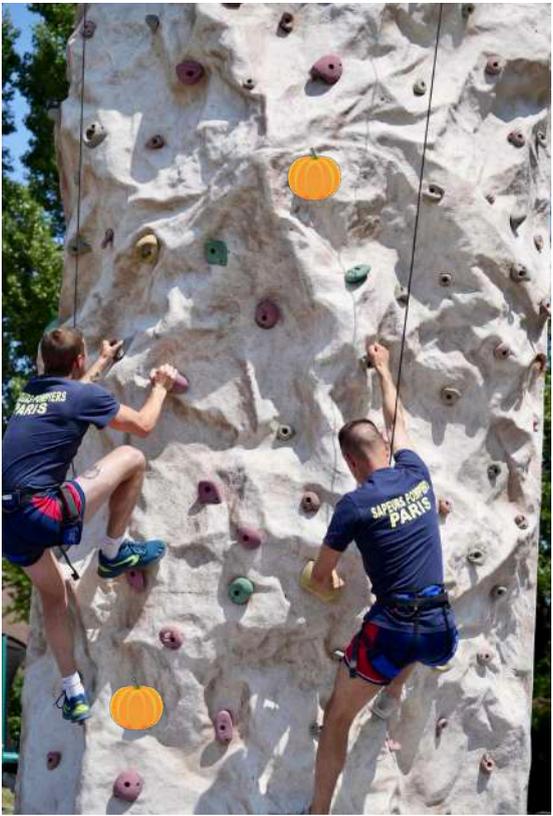
MAROLLES EN FÊTE !

Du 1er au 12 juillet dernier, le village vacances de Marolles en Fête a animé les après-midis des petits et grands. Cette deuxième édition de Marolles en Fête «nouvelle formule» a accueilli de nouveaux jeux pour les enfants comme le mur d'escalade ou le bubble foot. Les écoles ont également

pu profiter du site lors des premiers jours. Cette deuxième édition a aussi été marquée par le report au 16 septembre des festivités du soir en raison des événements urbains en France du début de l'été.



Inauguration du site de Marolles en Fête en présence des élus et du Conseil Municipal d'Enfants.



Les pompiers de Villecresnes se sont exercés à notre mur d'escalade devant de nombreux enfants admiratifs !



LES FESTIVITÉS DU SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Avec plus de 3 000 participants, c'est toute une commune qui s'est donnée rendez-vous au bord du Réveillon pour profiter de la douceur des dernières soirées d'été.

De nombreux foodtrucks étaient présents pour ravir vos papilles avant que ne débute le concert de One Dream Event. Pendant près de deux heures, le groupe a fait danser petits et grands en attendant le lancement du superbe feu d'artifice sur le thème du cinéma et du traditionnel feu de la Saint-Jean, préparé par les bénévoles de l'association l'Étoile Marollaise !



EN IMAGES

Stage paralympique franco-japonais en présence de l'équipe paralympique du Japon

DU 10 AU 18 JUIN

Les judokas paralympiques japonais ont été accueillis au dojo par le Judo Club de Marolles-en-Brie, dans le cadre de leur préparation aux Jeux Olympiques de Paris.

Au programme, échanges et entraînement avec les licenciés du club marollais et de plusieurs clubs du Val-de-Marne.



Photos : Christian Barralon

Boum du Conseil Municipal d'Enfants

VENDREDI 23 JUIN

Ils étaient près d'une centaine d'enfants sur la piste de danse à l'occasion de la Boum, organisée par le Conseil Municipal d'Enfants.



Go Boyard dans les écoles !

JUILLET

Pendant trois jours, sur une initiative du service Enfance et avec l'aide du personnel enseignant, nos petits Marollais se sont affrontés à travers plusieurs épreuves inspirées du célèbre jeu télévisé se déroulant dans un fort... A l'issue de ces trois jours, un diplôme a été remis à chaque enfant.



Séjour d'été de la Maison des jeunes à Montigny-sur-Loing

DU 24 AU 28 JUILLET

Une dizaine de jeunes Marollais sont partis en camping pour un séjour riche en activités malgré une météo capricieuse : accrobranche, randonnées, canoë, etc... Pour leur dernière soirée du séjour, nos jeunes Marollais ont accueilli Monsieur le maire.



Venue à Grosbois du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Secrétaire d'État chargée de la jeunesse

MARDI 1^{ER} AOÛT

Monsieur le maire était au côté de son homologue de Boissy-Saint-Léger, Régis Charbonnier et de Madame la préfète du Val-de-Marne, pour accueillir Gabriel Attal, Ministre de l'Éducation Nationale et Prisca Thevenot, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse. Cette visite avait pour objectif de mettre en lumière le dispositif « colonies apprenantes » présent au Domaine de Grosbois pendant l'été.



Forum des Associations

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

De nombreux Marollais se sont rendus au Forum des Associations pour découvrir nos chères associations marollaises et s'inscrire aux diverses activités proposées.



Cinéma Plein Air

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Cet évènement convivial a rassemblé les petits et les grands Marollais autour du film « Tous en scène 2 ».



Journées du Patrimoine

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Animé par Rencontres Marollaises, les Amis de Marolles, le Nez au Vent et les communes concernées, un parcours allant de Marolles à Sucy a été créé pour découvrir le patrimoine naturel des deux villes.



Grosbois dans le rétro !

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Les passionnés mais aussi les curieux d'automobiles se sont donnés rendez-vous à Grosbois pour admirer une centaine de voitures de collection. Évènement organisé par l'association Marolles en Harmonie, Grosbois et la Commune.



EN TRAVAUX

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA VOIE VERTE DU PARC URBAIN



Depuis le 11 septembre dernier, les travaux de réaménagement des allées du Parc urbain ont débuté. Ces travaux, très attendus par nombre de Marollais, visent à créer une Voie verte reliant le C. Cial. des Buissons et la Forêt Notre-Dame, avec notamment la mise en place d'un enrobé adapté aux mobilités douces, PMR et plus résistant aux intempéries.

Cette première phase des travaux (de la passerelle aux tennis) se terminera fin octobre. Les deux autres phases seront mises en œuvre début 2024 et 2025.

Retrouvez les détails du projet dans votre magazine n° 184 de juin 2023.

CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT AU MAIL DES CHAMPS ET AMÉNAGEMENT DES CHEMINEMENTS AUTOUR DU ROND-POINT DES BOIS

Fin septembre, la Commune a engagé des travaux pour créer huit nouvelles places de stationnement gazonnées (dalles alvéolées laissant passer l'herbe), au Mail des Champs.

Cette opération vise à répondre à la problématique de stationnement des rues avoisinantes. D'autres projets de création de places de stationnement sont à l'étude par les services municipaux.

Dans la continuité, la Commune a remis en état les cheminements du rond-point des bois concluant définitivement la rénovation de l'avenue des Bruyères débutée en 2021. Le réaménagement des arrêts de bus à ce niveau est en cours d'étude.



L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX MOINS ÉNERGIVORE D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE 2023

Afin de réduire la consommation d'énergie et donc l'empreinte carbone de la commune, les services techniques municipaux ont remplacé l'éclairage des écoles en LED pendant l'été. D'ici la fin de l'année 2023, la totalité des bâtiments municipaux aura bénéficié de cette opération.

UN SYSTÈME D'ARROSAGE EN GOUTTE À GOUTTE POUR LES MASSIFS DE LA COMMUNE

Durant l'été, les agents municipaux des espaces verts ont procédé au changement du système d'arrosage de nos massifs par un dispositif plus économe en eau et donc respectueux de nos ressources naturelles.

SYAGE : TRAVAUX DE MAINTENANCE DU RÉSEAU RUE DU FAUBOURG SAINT-MARCEAU

En septembre, une grande partie de la rue du Faubourg Saint-Marceau a bénéficié d'une opération de maintenance des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, réalisée par le SyAGE.

La portion restante (du carrefour avec l'avenue des Buissons à la patte d'oie) sera effectuée après les travaux de la voie verte, au Parc urbain, en raison de l'étroitesse de la chaussée.

Une date d'intervention sera prochainement fixée.

Le coût des travaux s'élève à 1 249 000 € pour le SyAGE.



BIENVENUE À LA MAISON POUR TOUS !

Le 8 septembre dernier, la Maison pour Tous ouvrait ses portes. De nombreux Marollais étaient présents à cette inauguration, curieux de découvrir ce lieu dédié à l'échange et propice aux initiatives des habitants.

C'est aux côtés des élus, des bénévoles de la Maison pour Tous et des élus du Conseil Municipal d'Enfants, que Monsieur le maire a inauguré ce lieu dédié à l'échange et propice aux initiatives des habitants.

Après le traditionnel coupé de ruban, les habitants ont pu découvrir la Maison pour Tous et ses différents espaces : la

grande salle conviviale et son coin détente, la cuisine, et les deux salles d'activités (jeux, lecture, jeux vidéos).

L'inauguration s'est poursuivie par la retransmission du match de l'équipe de France de rugby. La victoire de nos bleus face aux All Blacks a conclu de la plus belle des façons l'événement.



EN RÉSUMÉ

UN APRÈS-MIDI À LA MAISON POUR TOUS



14H00

Dès ce début d'après-midi, plusieurs Marollais franchissent la porte de la Maison pour Tous. Quelques uns viennent prendre un café après avoir déposé les enfants à l'école, d'autres profitent du coin détente pour lire un peu. La grande pièce principale s'anime peu à peu au fur et à mesure que les Marollais s'y installent.



15H30

Les bénévoles s'activent à accueillir les Marollais et à servir les collations. Ils sont trois bénévoles cet après-midi à animer la Maison pour Tous.



i

Plus d'informations sur notre site internet ou appli, onglet «Maison pour Tous»
Contact : maisonpourtous@marollesenbrie.fr

17H00

Cet après-midi là, un rendez-vous a lieu entre un bénévole et une association pour préparer une activité qui vous sera proposée. Restez connectés !





FACE AUX DYSFONCTIONNEMENTS DE LA LIGNE 12, LA COMMUNE MOBILISE DES BUS

Depuis un an, les élèves marollais sont confrontés aux dysfonctionnements récurrents de la ligne de bus n° 12, seule ligne de transports en commun à Marolles. En cause, des annulations, des bus bondés, des horaires inadaptés etc..

Saisie par de nombreux parents marollais désemparés face à cette situation subie, la Commune a reçu, dès novembre 2022, les responsables de la société de transport Transdev. Ils nous ont informés que le milieu des transports rencontrait une pénurie de chauffeurs ce qui expliquait ces dysfonctionnements.

Toutefois, et malgré les opérations de recrutement de chauffeurs mises en place par le groupe depuis, la Commune n'a observé aucune amélioration.

Face à ces dysfonctionnements permanents et en l'absence de proposition palliative de la société de transport, la

Municipalité a pris la décision de mettre en place une navette, du lundi au vendredi, à partir de 7h20.

Dédiée aux collégiens et aux lycéens la navette est identifiable par un panneau « réservé aux élèves ». Elle dessert le collège du Parc, puis les lycées Christophe Colomb et Guillaume Budé.

« Nous avons souhaité réserver ce bus aux élèves marollais en raison des nombreuses annulations de la ligne 12. Nos lycéens arrivent en retard et ne sont pas acceptés en cours. Depuis la rentrée, les élèves ont déjà perdu plusieurs heures de cours ainsi ! » : a déploré Monsieur le maire, Alphonse Boye.

Toutefois, nous espérons que la mise en place de cette navette contribuera à la résolution prochaine des difficultés de transport de la ligne 12 que vivent les usagers marollais au quotidien.



Plus d'informations : cabinet-maire@marollesenbrie.fr

EN RÉSUMÉ

RETOUR SUR LA 2^{ÈME} ÉDITION DES POINTS QUARTIER

Dès ce samedi 23 septembre, les Marollais étaient encore nombreux à avoir répondu à l'invitation des élus, pour cette deuxième édition des points quartier.

Lancés en septembre 2021, ces temps d'échanges avec l'équipe municipale permettent aux élus d'entendre les remarques, les observations des habitants sur leur quartier mais aussi de permettre aux riverains de confronter leur point de vue sur telle ou telle problématique.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, seul un des points quartier sur les trois a eu lieu. Ce premier point quartier concernait le secteur autour de l'avenue des Bruyères. Ont été évoqués à cette occasion : la vitesse sur l'avenue des Uzelles, l'entretien de la rue des Dinandiers ou encore les travaux mail des champs et sur le rond-point des bois.



TOUTE UNE COMMUNE MOBILISÉE POUR OCTOBRE ROSE !



Avec le soutien de la Municipalité, les associations marollaises ont à nouveau organisé de nombreuses animations et ainsi participé à la sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein.

Au programme : concert, tournoi de foot, initiation au judo, balade pédestre ou à vélo, tombola, etc...

L'ensemble des fonds levés grâce à l'organisation de ces animations a été reversé à l'association Infini Lili et Ruban Rose. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas le montant exact. Bravo à l'Association des Commerçants de Marolles, le Football Club de Marolles, Marolles en Harmonie, la Marandollaise et le Judo Club de Marolles pour leur mobilisation.



EN RÉSUMÉ

INFLATION : LA TAXE FONCIÈRE AUGMENTE MÉCANIQUEMENT DE 7,1% POUR TOUTE LA FRANCE

Cette année, les Marollais verront leur taxe foncière augmenter de 7,1%. Une forte hausse qui s'applique à l'échelle nationale et ne dépend pas de la Municipalité.

En effet, la taxe foncière est indexée depuis 2018 sur l'inflation. En d'autres mots, les bases d'imposition foncière sont revalorisées chaque année de façon forfaitaire en répercutant l'évolution des prix à la consommation constatée l'année précédente par l'INSEE. De 2018 à 2021, ce système a eu peu ou pas d'incidence sur le montant de l'impôt foncier des propriétaires de biens immobiliers.

Mais depuis l'été 2021, la donne a changé. Déjà l'an passé, la revalorisation s'était élevée à 3,4% pour atteindre en 2023 7,1%.

Malgré ce contexte et l'augmentation des coûts de l'énergie, du point d'indice des fonctionnaires et du SMIC, la Commune tiendra son engagement de ne pas augmenter les taux des impôts.

Plus d'informations : cabinet-maire@marollesenbrie.fr



Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.

Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.



Toujours sur la route de vos projets !



Dorothee **MONTCHARMONT**

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmoilier.fr



4,9 / 5

28 avis



99%

Taux de satisfaction



+28

Recommandations



Agent Immobilier indépendant enregistré à Créteil sous le N° RCS 929 307 123 • Carte T CP19401202100000075 • RCP 24925757 2000

LA COMMUNE CONTINUE D'AGIR FACE À LA MULTIPLICATION DES BRISE-VUES ET CLÔTURES NON-CONFORMES AU P.L.U.

Dans le magazine municipal distribué en juin dernier, nous avons présenté le plan d'actions de la Commune pour lutter contre les brise-vues et les clôtures non conformes au Plan Local d'Urbanisme (PLU) : notamment les bâches ou lattes en plastique, les brise-vues en paille, les canisses ou encore les claustras en bois...

Rappelons en effet que les règles d'urbanisme de la Commune visent à préserver le cadre verdoyant de Marolles-en-Brie. **Le PLU n'autorise aucun brise-vue supplémentaire accolé à une clôture.** Seules les haies végétales ou feuillues sont acceptées.

Il existe donc deux types de clôtures règlementaires donnant sur le domaine public (rues ou espaces publics) :

- Grillage vert foncé à mailles rigides doublé d'une haie végétale
- Mur bahut dont la partie pleine ne dépasse pas 90 cm de hauteur (piliers exclus) et surmonté d'un barreaudage non occultant vertical, le tout sans couleurs vives.

Compte-tenu des coûts pour replanter une haie végétale et du besoin d'intimité des jardins exposés à la vue, il est convenu que la municipalité autorise de manière provisoire les haies végétales synthétiques, à condition d'avoir planté

des feuillus au préalable.

Lors de la réunion publique du 16 mai dernier, la Commune a convenu avec les habitants le calendrier d'actions suivant :

- **Juin - décembre 2023** : tous les brise-vues sur clôtures non conformes au PLU (bâches, lattes plastiques, brise-vues en paille, canisses ou encore claustras en bois...) doivent être retirés.
- **A partir du 1er janvier 2024** : mise en demeure puis application d'une astreinte journalière pour celles et ceux qui n'auraient pas retiré leurs brise-vues sur clôtures non conformes. Cette astreinte se caractérise par une amende à payer par jour de retard.
- **31 décembre 2026** : date limite à laquelle les dispositifs provisoires (haies végétales synthétiques) doivent être retirés. A compter du 1er janvier 2027, toute infraction au PLU sera sanctionnée après la mise en demeure pour les contrevenants.

Entre juin et octobre, des courriers ont été envoyés aux différents Marollais concernés par cette question.

La Commune reste à leur disposition pour les accompagner dans cette mise en conformité.



Plus d'informations : secretariat-urbanisme@marollesenbrie.fr



À PARTIR DE NOVEMBRE, LE PORTAIL FAMILLE FAIT PEAU NEUVE !

Utile pour inscrire votre enfant à la restauration scolaire, au centre de loisirs ou procéder au règlement de vos factures, le Portail Famille va bénéficier d'une mise à jour effectuée par notre prestataire informatique et le service scolaire de la Commune. La nouvelle interface se veut plus claire et plus facile à utiliser.



Plus d'informations : scolaire@marollesenbrie.fr ou 01 45 10 38 31



LAETITIA COIFFURE

Label GINA GINO

Spécialités : lissage brésilien, extensions, soins profond génoma , botox , cure anti chute vello ybera ...
partenaire l'Oréal et Schwarzkopf..

Centre commercial des Buissons
94440 Marolles-en-Brie

Tel : 01 45 95 91 87

Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30
Mercredi de 10h à 18h
Samedi de 9h à 18h

Instagram : @laetitiacoiffuremarolles

EN RÉSUMÉ

L'ESPACE EMPLOI DU PLATEAU BRIARD VOUS ACCUEILLE

Vous êtes demandeur d'emploi ou à la recherche d'une reconversion professionnelle, vous résidez dans une des villes du Plateau Briard (Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes) ?



Vous pouvez bénéficier de conseils, d'accompagnement, de coaching en vous rendant ou en contactant l'Espace emploi du Plateau Briard.

Ce service gratuit est géré et animé par le Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Vous serez accueilli par une équipe composée d'un conseiller emploi professionnel et des coachs bénévoles, dont plusieurs Marollais.

Il accueille les personnes à partir de 16 ans, sur rendez-vous :

- les lundis et mercredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- et les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Les rendez-vous sont à prendre :

- par téléphone au 01 41 94 32 26 / 07 49 46 49 92
- ou par mail espace-emploi@gpsea.fr.

L'espace emploi est situé 11 rue du Faubourg Saint Marceau à Marolles-en-Brie.

Et si vous avez du temps, des compétences et l'envie d'accompagner des personnes dans leur projet professionnel, rejoignez l'équipe de coachs bénévoles en contactant Isabelle GUERIN, coordonnatrice emploi insertion de Grand Paris Sud Est Avenir, au 06 37 18 38 17 ou par mail iguerin@gpsea.fr



ENTREtenir SA MAISON OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE QUELLE HEURE !

Les nuisances sonores dues aux travaux de bricolage ou de jardinage (tondeuse notamment) sont l'une des principales causes de dégradation sonore du cadre de vie en milieu urbain.

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles d'occasionner une gêne sonore sont encadrés par arrêté préfectoral précisant les **horaires autorisés** :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Le non-respect de cette réglementation vous expose à une **amende pouvant s'élever à 180 €**.

RAPPEL : LES ENCOMBRANTS, C'EST SUR RDV !

Pour vous débarrasser de vos encombrants, il vous suffit de contacter le SIVOM pour prendre rendez-vous. Les équipes du SIVOM se chargeront de récupérer vos encombrants à la date fixée.

Le dépôt doit s'effectuer la veille du jour du RDV du ramassage.

Tout dépôt en dehors de ces règles est passible d'une verbalisation pour dépôt sauvage.

Contactez Allo encombrants :
01 69 00 96 90

RENTRÉE SCOLAIRE

QUELQUES CHIFFRES

9 Classes de maternelle

15 Classes d'élémentaire

582 Enfants inscrits à l'école

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Les services de la ville se sont mobilisés tout l'été pour nos écoles. Entre ménage, réaménagement et entretien divers, les écoles ont été prêtes à temps pour accueillir nos écoliers marollais.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES BUISSONS

- Entretien du bâtiment (graissage des ouvrants, détartrage de la robinetterie, nettoyage des gouttières)
- Équiper une classe d'un tableau ENI avec en plus 2 tableaux type Velléda
- Passage en Leds de toutes les classes et circulation
- Réaménagement de classe (mobilier tables et chaises)

ÉCOLE MATERNELLE DES BUISSONS

- Entretien du bâtiment (graissage des ouvrants, détartrage de la robinetterie, nettoyage des gouttières)
- Équiper une classe d'un tableau ENI avec la reprise en peinture du mur
- Passage en Leds de toutes les classes, réfectoire et circulation
- Réfection totale du bureau de la responsable des femmes de service
- Changement des tapis d'entrée
- Réaménagement de classe (mobilier tables et chaises)

ÉCOLE DE LA FORÊT

- Entretien du bâtiment (graissage des ouvrants, détartrage de la robinetterie nettoyage des gouttières)
- Reprise de l'étanchéité du conduit de cheminée
- Rajout de candélabres extérieurs pour le cheminement piéton
- Changement des tapis d'entrée
- Réaménagement de classes (mobilier tables et chaises)

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE DE LA FORÊT

Madame Valérie Wetter, nouvelle directrice de l'école de la Forêt, succède à Madame Weber, qui a quitté ses fonctions à la fin de l'année scolaire. Nous avons eu le plaisir de la rencontrer pour une petite interview afin d'apprendre à la connaître.

Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter votre parcours ?

Depuis l'enfance, j'ai toujours eu envie d'être enseignante. Ma mère était directrice d'école, ce qui a peut-être influencé mon choix. Comme beaucoup d'enseignants débutants, j'ai commencé ma carrière dans un milieu difficile, mais très formateur. Au bout de quelques années, j'ai été nommée à l'école élémentaire de Périgny-sur-Yerres, une petite école de campagne agréable. J'y ai enseigné jusqu'en juillet dernier. Toujours avec plaisir.



Pourquoi Marolles-en-Brie ?

L'année dernière, j'ai passé le concours pour devenir directrice d'école. Je l'ai réussi, j'ai donc participé au mouvement du personnel. Et j'ai eu la grande joie d'obtenir le poste de directrice de l'école de La Forêt. L'école est toute jolie, lumineuse et je m'y sens déjà «chez moi».

Quelles sont vos premières impressions ?

J'ai été accueillie par la mairie de Marolles avec une grande bienveillance doublée d'un vrai professionnalisme. J'ai été très agréablement surprise par les nombreuses prestations offertes aux élèves de la ville - aussi bien sportives que culturelles.

Avez-vous déjà des projets pour cette année ?

Les enseignants de l'école sont très agréables, dynamiques et soudés. Ils ont grandement facilité mon installation au poste de direction et je leur en sais gré. Ensemble - avec le soutien de la mairie et l'aide des représentants de parents d'élèves - , nous souhaitons construire le projet d'une classe patrimoine à Paris. Elle concernera les 6 classes du CP au CM2. Les élèves de maternelle se joindront à nous pour un projet Street Art commun, qui impliquera de ce fait tous les cycles .

Je suis enthousiaste à l'idée de ce projet, qui permettra de rassembler l'intégralité des enfants de l'école.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE

L'école maternelle des Buissons a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle classe peu après la rentrée scolaire.

Il s'agit d'une classe de 20 élèves avec des petites et moyennes sections.

Bienvenue à leur nouvelle maîtresse Madame Félicia Hoareau !

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée, les déjeuners de nos petits Marollais sont préparés par un nouveau prestataire. Par la même occasion, le repas revient à cinq composantes et laisse une place importante aux produits biologiques comme souhaité par la Municipalité et les parents.

M. le maire et ses équipes ont d'ailleurs testé le nouveau prestataire en déjeunant avec les enfants. Les retours de ces derniers étaient très positifs !

Retrouvez les menus de vos enfants sur l'application «SoHappy» en scannant le QR code ci-dessous





YAMÉNO
l'excellence du plafond tendu

LE PLAFOND TENDU s'adapte harmonieusement à votre intérieur : avec un abaissement de 12 mm la perte de hauteur n'est pas ressentie. Votre intérieur prend **une nouvelle dimension** avec son esthétisme incomparable et **les nombreuses possibilités** d'intégration d'éclairage : spot LED, bande LED, éclairage de couleur et ambiance variable. La perte de hauteur varie de 12 mm à 7 cm selon l'option d'éclairage choisie. Le plafond tendu permet d'obtenir **une création unique dans votre intérieur**, s'adapte à **toutes les formes possibles** : horizontales, rondes, inclinées. De plus, sa modularité lui permet d'être changé selon vos envies.

LES AVANTAGES DU PLAFOND TENDU



INSTALLATION PAR DES PROS

Rapide, sans déménagement, propre, un minimum de poussière.



SANS ENTRETIEN

Antistatique, anti UV, lessivable, produit spécifique.



BUDGET MAÎTRISÉ

Économique sur le long terme. On le remplace en réutilisant les profils existants.



ADAPTABLE

À toutes les pièces, sans exception, perte de hauteur réduite, conforme aux normes européennes.



FINITION PARFAITE

Masque toutes les imperfections. Permet de cacher les tuyaux, câbles, poutres apparentes.



VASTE CHOIX

Plusieurs coloris, 3 finitions : mat, satin, laqué ou toile à effet.

YAMÉNO

74 Avenue de la République 77340 PONTAULT-COMBAULT - FRANCE
Port. 06 61 10 96 64 - yameno@me.com - Tél. 01 60 29 27 99

www.yameno.fr



LA COMMUNE FACILITE LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR NOS AÎNÉS

En cette rentrée, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a établi une convention avec l'entreprise Âge d'Or Service pour faciliter l'accès au portage de repas à domicile.

Présenté lors d'une réunion publique, dans le cadre de la Semaine Bleue, ce dispositif permet de lutter contre la dépendance de nos aînés.

Vous avez un peu de temps libre ?
Vous aimez aider et apprendre ?
Vous aimez vous investir ?



Le Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie recrute des bénévoles en :

Alphabétisation
Accompagnement
Lien Social

Plus d'informations : par mail à ccas@marollesenbrie.fr ou par téléphone 01 45 10 38 23 / 01 45 10 38 30



UN ÉTÉ RICHE POUR NOS SENIORS



Cet été, nos seniors ont pu profiter de diverses activités, telles que des balades à travers notre jolie ville et des après-midis jeux de société, proposées par le Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie.

AGENDA

OCTOBRE

MAISON POUR TOUS

CONFÉRENCE
DE BENOÎT DAVID

«Comment la pensée des philosophes de l'Antiquité peut-elle nous aider à être plus heureux et à mieux vivre aujourd'hui ? »

Judi 19 octobre

19h30

Maison pour Tous

Sur inscription :

maisonpourtous@marollesenbrie.fr

MUNICIPAL

SOIRÉE HALLOWEEN
The Addam's Family

Vendredi 27 octobre

17h - 19h

Enquête terrifiante
au parc urbain

20h - 22h

Soirée dansante
à l'espace des Buissons

Sur réservation

service.enfance@marollesenbrie.fr

NOVEMBRE



ASSOCIATIF

CONFÉRENCE UIA
«D'hier à aujourd'hui,
gouverner les océans et
leurs ressources»

Vendredi 10 novembre

14h30

Salle des fêtes



MUNICIPAL

COMMÉMORATION
DU 11 NOVEMBRE

Samedi 11 novembre
11h

Monument aux Morts



MUNICIPAL

BANQUET DES AÎNÉS

Samedi 11 novembre

12h - 18h

Grosbois

Sur inscription



ASSOCIATIF

SOIRÉE VILLAGEOISE
Étoile Marollaise

Samedi 18 novembre

19h30

Salle des fêtes

DÉCEMBRE



MUNICIPAL

SOIRÉE FAMILIALE
DUELS EN FAMILLE

Vendredi 24 novembre
19h

Sur réservation

service.enfance@marollesenbrie.fr



MUNICIPAL

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS

Samedi 2 décembre – 17h

Centre commercial des Buissons

AGENDA

**AFM
TÉLÉTHON**
INNOVER POUR GUÉRIR

ASSOCIATIF

TÉLÉTHON

Les 8 et 9 décembre

Programme des activités
à venir sur le site de la ville.



MUNICIPAL

DICTÉE DE NOËL

Vendredi 15 décembre
19h

Espace des Buissons

Sur réservation
service.enfance@marollesenbrie.fr



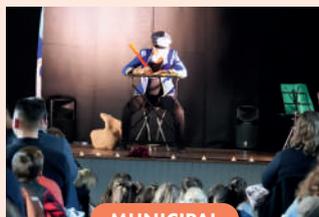
MUNICIPAL

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Samedi 16 décembre
9h30 - 12h

Salle du Conseil

JANVIER



MUNICIPAL

SPECTACLE DE NOËL

Dimanche 17 décembre
15h30

Salle des fêtes

Entrée libre



MUNICIPAL

VŒUX AUX MAROLLAIS

Samedi 20 janvier
19h

Espace des Buissons - Entrée libre

NE RATEZ RIEN DE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE



@villedemarolles



Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE





INFINILILI : TOUS MOBILISÉS POUR OCTOBRE ROSE

Quel est le but de votre association ?

Notre association, à but non lucratif, a été créée en 2022 par notre famille marollaise afin d'aider et de réconforter, de façon immédiate et concrète, les femmes atteintes d'un cancer du sein, avec le même esprit d'altruisme que notre Lili, qui nous manque tant.

De nombreuses personnes nous accompagnent avec générosité dans nos actions, que ce soit par leur soutien, leur présence, leur aide et leur collaboration.

De quelles façons aidez-vous ces femmes ?

Nous souhaitons apporter réconfort et douceur en constituant des sacs avec des produits de beauté, des accessoires adaptés et nécessaires à leur quotidien ; que toutes ces femmes ne peuvent pas toujours assumer financièrement.

Nous œuvrons chaque jour avec des entreprises qui se sont spécialisées pour améliorer le quotidien de ces femmes et qui nous proposent leurs produits à « prix fournisseur et coûtant ». Nous les remercions vivement, ainsi que toutes les associations et les personnes pour leur générosité et leur bienveillance à l'égard de notre association.

Où sont distribués vos sacs ?

C'est au Sénopôle de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, dans lequel était suivie notre Lili, que les sacs sont distribués par l'infirmière référente.

Fin septembre, c'est 280 sacs qui auront été donnés.



Quelle expérience retenez-vous de cette action ?

Notre plus belle récompense, restent les lettres de remerciements. Ce sac « cadeau » permet, pendant quelques minutes, à toutes ces femmes d'oublier la maladie.

Plus d'informations : www.infinilili.fr ou infinilili@outlook.fr

  « Infinilili »



TCMB 94



Les compétitions de nos cinq équipes se sont déroulées au cours des mois d'avril à juin 2023. Les cinq équipes engagées (trois équipes jeunes et deux équipes séniors) ont réalisé des parcours de bon augure pour la saison prochaine. Les résultats ont été très satisfaisants sur l'ensemble de ces compétitions.

Nous envisagerons une nouvelle équipe adultes en fonction des inscriptions. Les femmes seront présentes pour cette nouvelle année sportive. Le TCMB leur souhaite une belle aventure de groupe.

La fête du sport, du samedi 10 juin, en collaboration avec le TC Villecresnes au Bois d'Auteuil, a rencontré un franc succès et une collaboration renforcée entre nos deux clubs.

Pour fêter la fin des écoles de tennis, nous avons organisé une sortie au Fell Jump de Servon : trampolines, feel tower, des installations sécurisées où les enfants ont pu tester leur talent acrobatique.

La fête du Club a clos cette riche saison. Plus d'une centaine de personnes était au rendez-vous dans un climat de bonne humeur et de convivialité. Nos jeunes des écoles de tennis ont reçu leur diplôme et médaille associés. Le TCMB est fier de ses sportifs investis et volontaires.

Des travaux seront prévus à la Toussaint pour la mise en place de LED sur les deux terrains couverts 1 et 2.

Informations : www.club.fft.fr/tcmb94 ou tcmarollesenbrie@outlook.fr



YAKADANSÉ

Venez consulter le site internet de Yakadanse.fr. Vous allez pouvoir retrouver toutes les informations de l'association, plannings, horaires, vos professeurs nos contacts etc... Ce qui permettra de communiquer rapidement et d'avoir le même niveau d'information.

Je tiens à remercier nos danseurs petits et grands qui ont participé au spectacle de fin d'année et qui ont donné toute leur énergie et leurs talents pour que ce spectacle soit une réussite.

Merci également à nos professeurs et bénévoles. Une nouvelle saison commence, venez passer un bon moment sportif dans la joie et la bonne humeur.

Bien sportivement

Informations : Yakadanse94marolles@gmail.com
Tél. : 06 83 87 90 22



LES AMIS DE MAROLLES

Les Amis de Marolles, sur la plus haute marche du podium.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe une vigne historique dans votre commune «Les Sarments du Réveillon ». Elle comprend 400 pieds de chardonnay, 60 pieds de pinot gris et 30 pieds de pinot blanc.

Monsieur GUILLOT Pierre Nicolas né le 9 août 1765 à Marolles était vigneron et maire de 1800 à 1807.

En 1989, notre association, dont la vocation est la sauvegarde du patrimoine, décide de faire renaître une vigne à Marolles renouant ainsi la tradition régionale.

Après avoir obtenu une médaille de bronze en octobre 2021 pour le cru 2020 à Auvers-sur-Oise, cette fois-ci, c'est l'**OR** qui nous a été décerné pour le cru 2022, au concours de vins d'Ile de France, organisé le 3 juin dernier à Villeneuve-Saint-Georges par le Comité de Coordination Région Ile de France des Confréries.

Le palais des œnologues experts ont noté le vin intégrant des caractéristiques, telles que, l'acidité, la douceur, le fruité.

Leurs appréciations : très pâle – trouble – nez fruité – goûts fruits blancs – agréable finesse – bonne fraîcheur – bon équilibre – nez – raffiné – jus de prunes.

Nous sommes très fiers de cette récompense bien méritée après tous les travaux que nécessite la vigne. Nous remercions les bénévoles pour leur aide qui a contribué à cette magnifique distinction.

Dans la continuité de nos visites sur le patrimoine de la commune, nous avons eu le plaisir au mois de juin, de faire découvrir aux élèves de CM2 des écoles des Buissons et de la Forêt, des lieux inédits, puits et histoire de leur village. Très attentifs, curieux, intéressés aux explications et commentaires, ils ont posé beaucoup de questions, l'après-midi était trop courte c'était l'heure de rentrer.

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochaine manifestation, assemblée générale couplée de notre fête annuelle, le samedi 25 novembre à 14h30 une pièce de théâtre sera le spectacle de l'après-midi.

Seront exposés et mis en vente pour une association caritative, des tableaux peints par Mme Jacquinot.

Renseignements : bureau@amis-marolles.org
Tél : 06 12 62 38 59



MAROLLES LOISIRS ET DÉCOUVERTES

Nous avons repris nos mardis après-midi (14h/18h) à la salle des fêtes depuis le 12 septembre 2023.

Nos activités prévues pour le quatrième trimestre sont :

- En octobre : Présentation de la Nouvelle-Zélande «l'île du Sud», assemblée Générale Ordinaire...
- En novembre : déjeuner auvergnat, spectacle «les plus belles comédies musicales», ateliers décoration «Téléthon»...
- En décembre : participation au téléthon, atelier lecture, déjeuner de Noël «jambon à l'os» suivi d'une tombola gourmande...

Sans oublier les anniversaires souhaités chaque premier mardi du mois ainsi que les sorties cinéma, théâtre, spectacle/concert au gré des programmes proposés.

Rappel : l'association est fermée durant les vacances scolaires.

Renseignements : mld94@orange.fr ou 06 80 24 46 24



MARANDOLLAISE

Si vous souhaitez mieux connaître votre territoire, Marandollaise, association de randonnées, est présente pour vous le faire découvrir en toute sécurité et convivialité.

Notre action pour la protection, la sauvegarde des sentiers (500 km dans le Val de Marne) et de l'environnement est permanente.

Le slogan de notre fédération: les sentiers, une richesse partagée.

Chaque animateur est diplômé de la Fédération de Randonnée.

N'hésitez pas à regarder notre site www.marandollaise.fr vous y découvrirez les propositions de randonnées pour l'année sportive 2023/2024.

Renseignements : secretaire@marandollaise.fr ou 06 80 64 28 93



LA BOULE MAROLLAISE

Après 3 ans d'absence La Boule Marollaise a de nouveau organisé, le dimanche de Pentecôte, son tournoi annuel en doublette ouvert à tous. Grâce à une superbe météo et une belle organisation du staff de la boule Marollaise, 37 équipes ont répondu présentes et ont pu jouer sur l'ensemble de nos nouveaux terrains au Parc de la Marnière.

Pour cette reprise La Boule Marollaise a bien été représentée lors de ces 2 finales, malheureusement nos 2 équipes ont toutes les deux perdu dans la dernière ligne droite en final. Le tournoi est composé en 2 phases. Un tournoi principal s'étalant sur toute la journée et un second l'après midi. Tournoi principal : Thierry & Fabien de Sucy en Brie ont vaincu Claude & Pascal de la boule Marollaise. Second tournoi : Brancher & Da Silva de Mandres-les-Roses ont vaincu Pacault & Cheseaux de la boule Marollaise.



Photo : remise du trophée du meilleur jeune à Diego Arnault (1/4 finaliste tournoi principal) par notre président en compagnie des 2 équipes finalistes du tournoi principal.

KARATÉ DO

La saison dernière est certes déjà loin mais nous souhaitons remercier l'ensemble des pratiquants du MKS, le Club de Karaté Do de Marolles, en particulier les jeunes pratiquants et leurs parents pour leur assiduité tout au long de l'année. Leurs progrès se sont concrétisés par un succès lors de l'examen pour les passages de grades, moment toujours impressionnant pour tous. Les enfants ont ainsi pu décrocher en fin d'année une ceinture d'un grade supérieur et recevoir en récompense un sac de sport ainsi qu'une gourde et un T-shirt aux couleurs du club de Marolles.

Par ailleurs, les stages trimestriels organisés par notre club connaissent toujours un franc succès et ont vu de nombreux pratiquants de clubs extérieurs se déplacer jusqu'à Marolles. Merci à eux.

Quant à nos fidèles pratiquants de la section senior, ils se sentent rajeunir à chaque entraînement et nous rappellent que le karaté est ouvert à tous sans distinction d'âge. Une pratique en toute sécurité qui permet de redécouvrir le plaisir d'être bien dans son corps et bien dans sa tête. En effet, la pratique du Karaté do Shukokai est également une école de vie.

Si vous souhaitez conserver ou réacquérir le tonus et le bien-être, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Des cours d'essai gratuits, sans engagement, sont possibles à n'importe quel moment de la saison sportive.

Renseignements : pcheneau@orange.fr ou 06 81 39 75 36



AMAPAROLLES



Association loi 1901 pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

Paniers de légumes bio, frais et de saison cultivés à Servon / Férolles-Atilly et distribués à Marolles-en-Brie



Distribution: tous les jeudis (ou toutes les 2 semaines) de 18h15 à 19h



Parking de la mairie



amaparolles@gmail.com

Ecrivez-nous
ou RDV sur notre groupe Facebook

Votre AMAP, c'est aussi de nombreux autres produits locaux et bio en circuit court

- Volailles et œufs
- Pâtes, farines
- Pommes, poires et fruits rouges...

Des légumes bio, locaux et de saison à Marolles !

L'association Amaparolles entame en octobre sa douzième année, avec un contrat renouvelé avec la maraîchère Sophie Van de Velde.

La mission de l'association : promouvoir une agriculture bio et raisonnée, locale, en fournissant toutes les semaines un panier de légumes de saison, cultivés à moins de 10 km de Marolles. L'association collabore avec plusieurs producteurs en circuit court : Sophie Van de Velde, maraîchère à Brie-Comte Robert (légumes), Stéphane Disdet éleveur à Périgny (œufs, volaille), la Maison Gaillard aux Alluets-le-Roi dans les Yvelines (fruits), Vale Douro (huile d'olives du Portugal), De Montgazon à ton assiette à Vert-Saint-Denis et Courquetaine en Seine et Marne (pâtes et farines)... Chacun peut choisir le ou les contrats auxquels il souhaite adhérer.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les adhérents s'engagent pour une saison de production : 48 paniers entre le 1er octobre et le 30 septembre, avec une possibilité de commencer un contrat en cours d'année (janvier, avril, juillet), l'objectif étant d'assurer un revenu régulier aux producteurs et de les accompagner dans leur développement. Les distributions sont assurées à tour de rôle par les adhérents, en fonction des disponibilités de chacun, le jeudi, de 18h15 à 19h sur le parking de la mairie. Des animations au champ et à la ferme sont aussi proposées toute l'année pour passer des moments conviviaux et participer, pour ceux qui le souhaitent, à la production de leurs propres légumes !

Renseignements : amaparolles@gmail.com ou Facebook «AMAPAROLLES»

CONSERVATOIRE



La rentrée 2023-2024 annonce une belle saison pour le Conservatoire et les activités artistiques à Marolles.

Vous pouvez encore venir nous rejoindre, il n'est pas trop tard.

Le Conservatoire a pour mission d'apporter à tous les publics, un solide apprentissage de la musique, de la danse et du théâtre, et leur permettre de pratiquer leur art avec plaisir et passion.

Des plus jeunes aux plus grands, vous pouvez venir apprendre la musique, jouer d'un instrument ou faire partie d'un ensemble musical. Faire de la danse classique, jazz ou orientale. Ou encore développer votre créativité dans un cours de théâtre.

Vous aimez chanter ? Le chœur d'adultes Arc-en-Ciel est un chœur d'amateurs toujours à la recherche de nouveaux choristes. Aucune connaissance n'est exigée, juste avoir l'envie de chanter ! Venez les rejoindre.

Pour les grands, vous avez envie de danser ? Vous êtes débutant(e) ou pas ? Seul(e), en couple, entre ami(e)s, ou même en famille, venez découvrir la danse de salon le mardi soir.

Contact : conservatoiremarolles94@gmail.com
Tél : 06 82 33 38 86

FC MAROLLES

C'est déjà la rentrée, et tout le FCM est heureux de vous retrouver pour une nouvelle saison que nous espérons aussi riche en émotions que la précédente. L'été a achevé notre saison 2022/2023 avec de très bonnes nouvelles : 3 équipes montent en 1ère division les Vétérans, les Séniors, et les U14. Nous sommes très fiers de ces performances !

Encourager par ces bonnes nouvelles, nos joueurs ont déjà repris l'entraînement depuis la mi-août, déterminés à faire encore une belle saison. Nous sommes très fiers également de notre Président délégué, Farid, qui s'est vu décerner par le district du Val de Marne la médaille d'Argent récompensant ainsi son engagement indéfectible au sein du club. Le District nous félicite également et encourage le club à poursuivre son dynamisme, en renouvelant notre Label École de Foot. Un label, difficile à obtenir de part les nombreux critères à remplir et que nous nous félicitons de maintenir depuis plusieurs années. Ainsi 14 de nos éducateurs sur 12 sont diplômés.

C'est la rentrée mais les vacances n'ont pas été paresseuses pour notre comité directeur, puisqu'ils ont continué à travailler sur le sponsoring du club et sur un nouveau beau projet : le développement d'un partenariat avec l'AS Cannes pour la saison 2023/2024.

Si toi aussi tu as envie de pratiquer le football, et de rejoindre un club familial et dynamique, alors n'attends plus, inscris-toi !



LA POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE EN ACTION

LES CHIFFRES CLÉS DE JANVIER - SEPTEMBRE 2023 SUR MAROLLES-EN-BRIE

- Mains courantes déposées : 1802
- Appels téléphoniques : 131
- PV électroniques dressés : 89
- Rapports d'intervention dressés : 46
- Opération Tranquillité Vacances : 66
- Interpellations : 3
- Visites au poste : 154
- Contrôles routiers effectués : 74

Déjà trois affaires résolues grâce aux nouvelles caméras de vidéoprotection

En juin dernier, la commune a lancé la première phase de remise en état et d'extension du réseau de caméras de vidéoprotection. 11 nouvelles caméras ont ainsi été installées, principalement aux entrées de villes. Et les résultats sont déjà là !

Cet été, trois affaires ont été résolues grâce aux précieux renseignements fournis par ces nouvelles caméras. Surnommé auparavant « le triangle des Bermudes », Marolles a aujourd'hui la capacité de fournir aux forces de l'ordre sur réquisition les images nécessaires à la résolution des infractions.

Rappelons que le projet a pour objectif d'installer 29 nouvelles caméras d'ici 2025.

Divagation d'animaux : de l'inattention à la morsure

L'article 622-1 du Code Pénal interdit de laisser divaguer un chien seul et sans maître. Cette infraction est punie d'une amende pouvant atteindre 150 euros.

Malgré des contrôles de la police municipale pluri-communale, la Commune constate de nombreux animaux errants ou tout simplement non tenus en laisse. Depuis le début de l'année, ce sont 13 morsures qui ont été déclarées aux services de la police.

Vente

Achat

Conseil

Estimation



UNE SOLUTION SUR MESURE !



*Professionnel à **votre écoute**, parce que chaque **projet est unique** et mérite la plus grande **attention**, je vous apporte une expertise **individualisée** pour vous guider à travers toutes les étapes.*



Contactez-moi

ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ESTIMATION **GRATUITE**



Laurent LIGONNIERE
06 25 35 61 68

Agent indépendant, Immatriculé au RSAC de Créteil sous le numéro 832 557 623

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023



Une séance du conseil municipal s'est tenue le lundi 18 septembre 2023 en mairie.

Cette page vous présente les principaux points présentés en Conseil municipal et des éléments explicatifs pour une meilleure compréhension du travail de vos élus.

LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE AIDENT LA COMMUNE AU FINANCEMENT DE MAROLLES EN FÊTE

Pour tout projet, la Commune a le souci de rechercher des économies potentielles et trouver de nouvelles sources de financement. Le recours aux dons et au mécénat est une solution.

Pour Marolles en Fête et son village vacances, la société SFRE et l'entreprise Royal Baby Nursery se sont proposées de participer au financement de l'événement à hauteur de 8 000 et 10 000 euros.



Un représentant du Conseil Municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2023-2024

Chaque école marollaise est dotée d'un conseil d'école qui a pour mission de voter le règlement intérieur, établir le projet d'organisation et échanger autour du fonctionnement de l'établissement.

Si Monsieur le maire est membre de droit, le Conseil municipal

doit désigner chaque année un représentant de la mairie. C'est à nouveau Anne Ferreira, adjointe à l'Enfance et la Petite-Enfance qui a été choisie par les élus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- L'ensemble des délibérations adoptées en Conseil municipal sont affichées en mairie et disponibles sur le site internet de la commune
- Le conseil municipal est à retrouver en vidéo sur la chaîne Youtube de la commune « Ville de Marolles-en-Brie »

LIBRE EXPRESSION DES OPPOSITIONS

MAROLLES MON VILLAGE



OUF ! ON A EU CHAUD

Ou plutôt, il faudrait dire « on n'a pas très chaud ». En effet, cet été qui a été dévastateur dans le monde, et plus près de nous dans tout le bassin méditerranéen, avec ses canicules de dingue et ses catastrophes (incendies, mais aussi inondations..) a été presque anormalement clément en Île-de-France et tout particulièrement à Marolles.

Les mois de juin et juillet on été chauds sans jamais atteindre des températures suffocantes, dès la tombée de la nuit nous avons eu même une certaine fraîcheur. En août, nous avons eu de la pluie, mais pas en mode inondation, suffisamment pour rafraîchir et tout reverdir. Les Marollais qui étions présents avons pu profiter d'une Coulée Verte et d'une forêt luxuriantes, bien vertes et touffues.

On peut donc dire que nous avons eu bien de la chance.... De la chance ? Vraiment ? En août, si on circulait un peu en région parisienne, on pouvait se rendre compte que les communes plus urbaines, plus bétonnées, moins arborées n'ont pas passé le même été que nous. Il faut se rendre à l'évidence que Marolles est privilégiée par rapport à d'autres pour faire face au changement climatique indéniable qui s'installe et fait des ravages. Nous avons le poumon de la forêt, bien sûr, mais de plus nous avons de nombreux arbres qui nous protègent et tempèrent et purifient l'air que nous respirons.

Ça démontre bien le besoin pour le bien-être collectif des prochaines décennies de préserver et étendre nos zones vertes. Nous saluons donc l'implantation de nouveaux arbres dans la Coulée Verte et encourageons ce genre d'initiative. Puis, au risque d'être lourds et répétitifs, nous demandons le reboisement de l'avenue des Bruyères en commençant par la zone des arrêts de bus. En effet, les usagers du bus 12, arrêt avenue du Parc savent bien ô combien il fait chaud à cet endroit là en plein soleil.

Ceci dit, et pour démontrer que bien qu'étant d'opposition, nous ne sommes pas là que pour critiquer, nous saluons les initiatives de la Mairie pour rendre l'été plus agréable et convivial : bravo pour Marolles en Fête, le cinéma plein air, les feux d'artifice...

D'autre part, merci aussi pour le ramassage scolaire qui palie les défauts de la ligne 12 pour nos étudiants. Nos souhaits le meilleur pour cette initiative.

Bonne rentrée à tous.

Jean-Charles JOULAIN
Conseiller municipal pour Marolles mon Village

«**Marolles, mon Village**»
facebook.com/marollesmonvillage/
marollesmonvillage94@gmail.com

CONSEILLERS MUNICIPAUX INDÉPENDANTS

UN FOURNISSEUR EN EAU QUI NE SATISFAIT PAS !

Vous êtes très nombreux à nous contacter, depuis plusieurs semaines, au sujet de l'opérateur VEOLIA, opérateur qui remplace SUEZ depuis mars 2022.

En effet, certains d'entre vous nous font part des hausses significatives constatées sur leurs factures, depuis le changement d'opérateur.

Il y a maintenant plus d'un an, nous nous réjouissons de l'annonce faite par la municipalité sur le choix de ce nouveau prestataire, qui devait avoir pour conséquence une baisse de 12% du tarif de l'abonnement.

Or, aujourd'hui le constat est tout autre.

En effet, après analyse détaillée des factures reçues, nous notons une augmentation de près de 40% au global, sur une même période entre les 2 opérateurs.

Ces hausses tarifaires s'expliquent par le coût du prix du service de l'eau, qui inclut la collecte et le traitement des eaux usagées, mais aussi par la facturation de services annexes qui ne l'étaient pas auparavant.

Certains foyers notent également une hausse non négligeable de la facture, par le tarif appliqué sur la tranche intermédiaire qui est la plus onéreuse (consommation supérieure à 111 m³/an).

De plus, nous déplorons une qualité de service dégradée puisque le télérelevé n'est plus possible pour un certain nombre d'entre nous, avec l'impossibilité d'avoir un suivi en temps réel des consommations. Sans compter parfois, les difficultés d'accès au compteur.

Par ailleurs, une présence du fournisseur Véolia à la mairie a été organisée le mercredi 24 mai de 9h à 12h. Nous nous posons des questions sur le choix de la date et des créneaux horaires. Étaient-ils appropriés pour pouvoir renseigner les Marollaises et Marollais ?

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante:
elusoppositionmarolles@gmail.com

Merci de votre confiance.

Vos élus.

Bernard KAMMERER, Carine CHARLES & Joël VILLACA

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Riche en animations, la rentrée de septembre a été marquée par la mise en place du bus communal en raison des dysfonctionnements permanents de la ligne 12, seule ligne de transport en commun disponible à Marolles-en-Brie.

Ces dysfonctionnements génèrent des retards inacceptables, en particulier pour nos collégiens et lycéens. Ils sont systématiquement refusés en cours malgré les demandes d'indulgence des parents ou de la commune. Il faut avoir à l'esprit qu'au-delà de manquer régulièrement plusieurs heures de cours, les retards sont comptabilisés dans le dossier scolaire de l'élève et donc désavantagent son orientation sur parcoursup.

Ainsi, et bien que la compétence du transport ne soit pas communale, l'équipe municipale a décidé la mise en place d'une navette pour permettre aux élèves marollais, des établissements du secteur (Limeil et Sucy), d'arriver à l'heure en cours.

La commune n'étant pas en capacité de subvenir à tous les manquements de la ligne 12, nous espérons que la mise en place de cette navette, contribuera à la résolution prochaine des difficultés de transport que vivent tous les Marollais, jeunes et moins jeunes.

Accompagner cette jeunesse à l'aube de leur vie d'adulte est, à notre sens, essentiel.

C'est aussi tout le sens de la décision du Conseil municipal, du 13 mars dernier, d'étendre l'aide pour l'obtention d'un permis de conduire ou d'un diplôme dans le cadre de la bourse aux projets.

Accompagner nos jeunes c'est aussi leur permettre de s'épanouir dans une petite commune avec peu de transports en commun.

Saluons l'excellent travail des équipes de la Maison des Jeunes qui proposent de nombreuses activités et sorties. Entre autres, il convient de citer la mise en place cet été d'un tournoi de foot en complément des sessions de futsal proposées par nos animateurs.

Notons aussi les nombreuses activités proposées par nos associations comme en témoigne le succès du Forum. Enfin, nous tenions à vous partager notre plaisir de croiser de nombreux jeunes danser à Marolles en Fête jusque tard dans la nuit !

Nous savons cependant qu'il reste beaucoup à faire. La jeunesse restera toutefois l'une des priorités des trois prochaines années du mandat de votre équipe municipale.

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 18 janvier au 17 février 2024, la commune procèdera à l'organisation du recensement de la population.

A quoi sert le recensement ?

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population en France. L'INSEE fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques.

Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Le recensement de la population permet :

- d'établir la contribution de l'État au budget des communes (Dotation Globale de Fonctionnement)
- de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Devenez agent recenseur !

Si vous êtes organisé, persévérant, avez des qualités relationnelles certaines, contactez-nous pour devenir agent recenseur.

De début janvier à fin février (7 semaines environ), l'agent recenseur devra se rendre disponible, y compris les week-ends. Deux séances de formation vous seront octroyées pour comprendre les missions de l'agent recenseur.

Mission rémunérée.

Informations ou candidature :
recrutement@marollesenbrie.fr

NOUVEAU SERVICE À MAROLLES!

Venez rencontrer Mélanie Gillant, réflexologue certifiée, nouvellement établie dans votre quartier. Elle propose des séances de réflexologie à domicile, dans un périmètre de dix kilomètres autour de Marolles.



La réflexologie est une technique issue de la médecine traditionnelle chinoise, elle se caractérise par son approche personnalisée, agissant aussi bien en prévention pour maintenir l'équilibre corporel et prévenir les affections, qu'en accompagnement des traitements pour soulager divers symptômes et troubles, et en relaxation pour réduire le stress et favoriser un bien-être global.

Informations : reflexologiemelanie@gmail.com
ou 07 69 52 25 33



BOUCHERIE DE MAROLLES : LA MAISON BASSET S'INSTALLE



Antony Basset, le tout nouveau visage de la boucherie du C.C. des Buissons, est un passionné de la viande. Depuis son apprentissage, à l'âge de 15 ans, il n'a cessé de se perfectionner. Accompagné de Stéphane, tous deux ont pour but de proposer à leurs clients des produits exceptionnels, une expérience unique et un service attentionné.

Renseignements : 01 45 69 73 30 ou @ Maison Basset



VOTRE CENTRE ESTHÉTIQUE DE MAROLLES CHANGE DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Situé au 4 place des 4 saisons, le centre esthétique de Marolles est désormais joignable au 07 81 12 62 63. N'hésitez à enregistrer le numéro pour recevoir ses actualités.



Une parfaite maîtrise du marché local

Un accompagnement à toutes les étapes de votre projet

Des honoraires attractifs grâce à des frais de structure réduits

LA PARFAITE ADRESSE
POUR TROUVER LA
VOTRE !

Ils m'ont fait confiance,
pourquoi pas vous ?



Scannez moi
et consultez les avis
de mes clients !



Notée 5/5**1



Alexandra GATELLIER
Conseillère* en immobilier
06 62 97 16 28
alexandra.gatellier@iadfrance.fr



*Tous les conseillers IAD sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IAD France immatriculée au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France. *Avis disponibles sur <https://www.immodvisor.com/pro/iaf-france-alexandra-gatellier-marolles-en-brie-94440-38521.html> (source mars 2023 - site certifié AFNOR NF Service - NF 274-50). Et Alexandra GATELLIER, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IAD France immatriculée au RSAC de Créteil sous le numéro 887 639342, RCP VERLINSOUE, numéro 127104506 26894, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS. Ne pas jeter sur la voie publique - VISA IAD N°16 374 - Tous droits réservés à Dorina GATELLIER - mars 2023.





ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Apolline HUBER NOYER née le 19/05/2023
- Dehlia KADRI née le 08/06/2023
- Tom GUILLEMIN né le 08/06/2023
- Nail ALLOUACHE né le 16/06/2023
- Lyra COLLET née le 24/06/2023
- Elena MANCEAU née le 28/06/2023
- Noah CARVALHO né le 28/07/2023
- Gabriel VIDAL né le 31/08/2023

ILS SE SONT DIT OUI

- Céline BROUDER et Pierre BOURG le 26/08/2023
- Claudia ALVES MARTINS et Nicolas FIDALGO le 02/09/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Michel SZEWEZUK le 08/06/2023



POLICE MUNICIPALE

1 bis rue la Fontaine – 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h00

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention et le retrait d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Mardi : 13h30 - 18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h - 12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 01 45 10 38 23

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi
sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Du lundi au vendredi
sur rendez-vous au 01 45 10 03 32



NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné et ambulances** : 06 61 66 04 75
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 71 47 50 ou eds.sucy@valdemarne.fr (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI Villecresnes** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 56 71 42 85 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **PMI Sucy-en-Brie** : Parc Montaleau - promenade Garciot 94370 Sucy-en-Brie Tél. : 01 56 71 42 81 (Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15 – 3230 – www.caf.fr
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Permanence départementale** : les mardis de 14h à 17h à la mairie de Marolles-en-Brie/sur rendez-vous au 3994 ou sur www.valdemarne.fr
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Mardi à vendredi** : 15:00 – 17:30
- **Samedi** : 09:30 – 12:00
- **Dimanche et Lundi** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40 contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 01 45 99 22 45
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57
- Anne-Laure LESTIENNE, 8 rue des Taillis – 07 65 60 42 77 osteo.lestienne@gmail.com

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

REFLEXOLOGUE

- Mélanie GILLANT – 07 69 52 25 33 melanie.lagosanto@gmail.com

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
 - Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

SAMI

Service médical de garde qui accueille les patients en dehors des heures d'ouverture des cabinets.

24 rue Henri Dunant, Sucy-en-Brie

Composez le 15 avant de vous y rendre

Horaires :

- du lundi au vendredi de 20 à minuit
- le samedi de 16h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

VÉTÉRINAIRE

Clinique Vétérinaire de la Tuilerie
2 Hameau d'activités de la Tuilerie
01 43 86 13 13

- Sophie Degueurce
- Laurence Chateau
- Lilas Bordes

GOLF BLUEGREEN MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie
Tel. +33 (0)1 45 95 18 18



INITIATIONS GRATUITES

INSCRIVEZ-VOUS !

<https://bluegreen.fr/marolles/>



UGOLF



24^e SALON DES MÉTIERS D'ART DU PLATEAU BRIARD

13. 14. 15
oct. 2023
MAROLLES-EN-BRIE (94)

ENTRÉE LIBRE

Ven. 13h-18h, sam. et dim. 10h-18h30
Gymnase, rue du Faubourg St Marceau

Programme complet : www.sima.sudestavenir.fr